

Légère augmentation du rapport de dépendance

Le rapport de dépendance démographique est une mesure illustrant le nombre de personnes à charge (les enfants de 0 à 14 ans et les aînés de 65 ans et plus) par rapport à la population en âge de travailler (les personnes âgées de 15 à 64 ans). Il s'exprime par le nombre de personnes à charge pour 100 travailleurs du groupe des 15 à 64 ans.

- Il y a un demi-siècle, le Nouveau-Brunswick avait un rapport de dépendance total de 79,1. Ainsi, en 1966, pour chaque tranche de 100 travailleurs, environ 79 personnes (enfants et aînés) devaient être prises en charge.
- En 2006, ce rapport en était à son plus bas niveau historique, soit à 45 personnes à charge par 100 travailleurs.
- Depuis, l'indicateur a suivi une courbe ascendante pour se fixer à 53,2 en 2016, ce qui constitue un bond important par rapport à son niveau de 46,2 en 2011, année où les premiers baby-boomers ont atteint les 65 ans.
- À l'échelle nationale, le rapport de dépendance total a reculé jusqu'à 45,7 en 2006 avant de remonter à 50,4 en 2016.

